

Stationnement réglementé rue Pierre Curie

Compte tenu des travaux entrepris par la société URETEK à partir du 9 octobre 2023 jusqu'au 12 octobre 2023, au N°7 rue Pierre Curie, le stationnement sera réglementé.

Début des travaux

09/10/2023

Fin des travaux prévue

12/10/2023

Le stationnement sera interdit au droit des travaux. La vitesse sera limitée à 30km/h sur la zone des travaux.